



Innu-Science
Nature Powered

FICHE DE DONNÉES ET DE SÉCURITÉ

NU-ENERGIKÄ™
(Concentré)

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : Nu-Energikä™
Code IS : F13-174
Description : Décapant à plancher écologique.
Producteur : Innu-Science Canada
1777 Boul Nobel Local F
St-Julie,
Québec, Canada
Tel: 1-450-922-4666
Fax: 1-450-922-7776



Numéro d'appel d'urgence : Québec Centre anti-poison (service 24 heures)
Québec : (800) 463-5060 Autres régions : (418) 656-8090

2. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse.

Classification : Matière corrosive.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation :

Nom des composants	Numéro de CAS	%	Classification
Monoéthanolamine	141-43-5	15 - 20	B3 E
Butyl Carbitol	112-34-5	5 - 10	D2B
Sodium alkane sulfonate	5324-84-5	2 - 4	B3 D2B

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, consulter un ophtalmologiste. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et retirer les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis faire boire un verre d'eau. Ne rien tenter de faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables

: Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

: L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

: Porter les équipements de protection individuelle appropriés (voir section 8). Assurer une ventilation adéquate.

Précautions relatives à l'environnement

: Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Méthodes de nettoyage

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13).

7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact direct avec les yeux, la peau et les vêtements. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage

: Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver hors de portée des enfants.

Matériaux d'emballage

Recommandés

: Utiliser le récipient d'origine.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

: Non disponible.

Contrôles de l'exposition

: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.



Protection des yeux

: Porter des lunettes de sécurité

Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

: Un appareil de protection respiratoire n'est pas requis sous les conditions d'utilisation normales et prévues.

Protection des mains

: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Mesures d'hygiène

: Manipuler selon les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains à chaque pause ou à la fin du travail. Ranger les vêtements de travail à part.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Aspect

État physique

: Liquide

Couleur

: Transparent, légèrement trouble

Odeur

: Caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH

: 11.0 – 12.0

Solubilité

: Facilement soluble dans l'eau froide.

Point d'éclair

: >95°C (ASTM D3828)

Densité relative

: 1.010 – 1.035

Viscosité

: Non disponible

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité

: Le produit est stable à l'utilisation appropriée.

Matières à éviter

: Réactif avec les acides forts. Réactif avec les agents oxydants forts.

Produits de décomposition

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun

Dangereux

produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation

: Nocif par inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Des concentrations élevées peuvent entraîner des dommages permanents aux voies respiratoires.

Ingestion

: Nocif par ingestion. Entraîne des brûlures à la bouche, au thorax et à l'estomac en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

: Provoque des brûlures à la peau.

Contact avec les yeux

: Irritant pour les yeux. Risque de blessures graves aux yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant

Test / Type

Espèces

Dosage

Monoéthanolamine

LD50/oral

rat

1720 mg/kg

LD50/dermal

lapin

1,018 mg/kg

Butyl Carbitol

LD50/oral

rat

5660 mg/kg

Sodium alkane sulfonate

LD50/oral

rat

Non disponible

Effets chroniques potentiels pour la santé

Cancérogénicité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation

: Peut causer une irritation des voies respiratoires, la toux et le larmoiement.

Ingestion

: Peut causer une sensation de brûlure à la bouche, au thorax, ainsi qu'à l'estomac, des douleurs à l'estomac, la nausée et des vomissements.

Peau

: Peut causer une sensation de brûlure à la peau, des rougeurs, de l'enflure.

Yeux

: Le liquide éclaboussé peut causer une irritation importante, des brûlures ainsi que des dommages permanents aux yeux.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité en milieu aquatique

Persistance/dégradabilité

Mobilité : Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Déchets Dangereux : Ce produit est considéré comme une matière résiduelle corrosive.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires

UN/ IMDG/ IATA / ADNR/ ADR : Éthanolamine en solution UN2491 Classe 8 G.E. III (Exemption 1.17 limited quantity for containers smaller than 5 liters. Exemption 1.16 maximum quantity 500Kg)

15. Informations réglementaires

Réglementation Nord-Américaine

Symbole :



Indicateur de danger : E - Matières corrosives

Phrases de risque : Provoque des brûlures.

Phrases de sécurité : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Utilisation du produit : Applications industrielles.

Autres Réglementations

Phrases d'avertissement supplémentaire : GARDER hors de la portée des enfants !

16. Autres informations

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 : B3 – Liquides combustibles
D2B – Matières toxiques ayant d'autres effets

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.